

Vous demandez un certificat pour des jeunes issus de votre élevage

Vous détenez des animaux d'une espèce figurant à l'Annexe A du règlement CE 338/97 (ex. Chouette effraie, Tortue d'Hermann) et vous venez d'avoir des jeunes que vous souhaitez vendre. Pour vendre ces jeunes il vous faut impérativement, pour chacun d'entre eux, un certificat européen délivré par notre service. Ce certificat doit être remis avec l'animal à l'acheteur au moment de la vente (et disponible déjà au moment de la mise en vente de l'animal). Attention : ce certificat n'est valable que dans l'Union européenne.

Comme prérequis à vos demandes de certificat il faut que chaque animal de votre couple reproducteur ou de votre stock parental (si vos animaux vivent en groupe) soit identifié (bague fermée pour les oiseaux, microchip pour les mammifères ou les reptiles) et couvert par un certificat européen valable mentionnant le numéro de bague fermée ou de microchip correct.

Etape 1

La 1^{ère} étape constitue toujours en la création d'un compte. N'oubliez pas que le nom que vous donnez lors de la création du compte est celui qui figurera sur le certificat. Après avoir obtenu votre mot de passe, vous pouvez vous connecter à notre application.

Etape 2

Vous sélectionnez ensuite l'onglet « Elevage » et donnez un nom au groupe parental (ensemble des animaux reproducteurs des jeunes pour lesquels vous demander un certificat européen). Vous cliquez ensuite sur « Créer ».



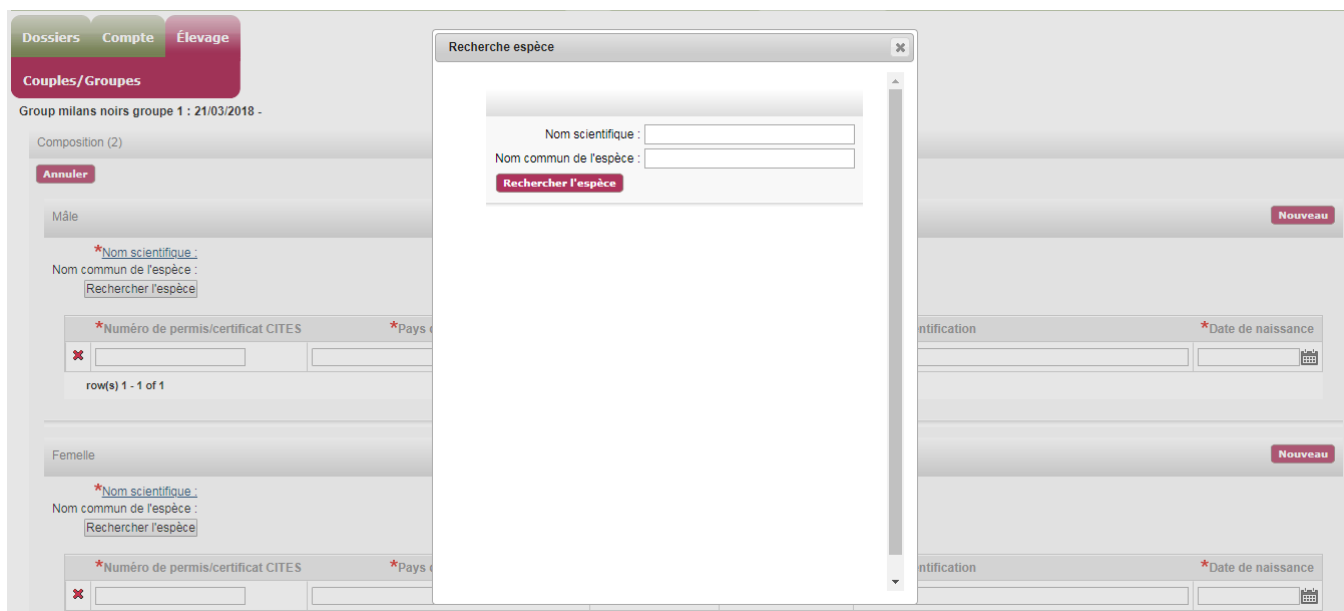
The screenshot shows a software interface with three tabs: 'Dossiers', 'Compte', and 'Elevage'. The 'Elevage' tab is selected. Below the tabs, there is a section titled 'Couples/Groupes'. Under this section, there is a 'Create group' form. The form contains two fields: '*Nom du groupe' with the value 'milans noirs groupe 1' and '*Date de début' with the value '21/03/2018'. A red 'Créer' button is positioned below the fields.

L'écran qui suit vous permet, pour le groupe parental que vous venez de créer, d'introduire, l'un après l'autre, tous vos animaux mâles et femelles reproducteurs (soit un couple soit plusieurs reproducteurs par sexe).

Sous cette rubrique vous choisissez le nom de l'espèce du mâle de votre couple ou des mâles de votre stock parental. Vous opérez ce choix en utilisant le bouton « Rechercher l'espèce » grâce auquel vous pouvez introduire le nom scientifique ou le nom commun (ou une partie de celui-ci) puis choisir le nom correct de l'espèce qui apparaîtra dans une petite liste. Vous enregistrez ensuite les références (numéro de certificat, pays de délivrance du certificat, date de délivrance du certificat, type d'identification et numéro d'identification) du mâle de votre couple ou du 1^{er} mâle de votre stock parental. Vous avez la possibilité d'ajouter d'autres lignes pour enregistrer tous les mâles de votre stock parental (cf « nouveau »). Vous faites ensuite de même pour les femelles.

Attention, les numéros de bague fermée de ou des oiseaux doivent être introduites dans le système suivant un ordre particulier : ex. code de la fédération, code de l'éleveur, année, diamètre de la bague, numéro unique. Vous devez mentionner cette information en lettres capitales, respecter les espaces prévus et surtout communiquer le numéro de bague au complet et en suivant l'ordre correct. **Vous trouverez en fin de document la séquence des numéros de bague par fédération.**

N'oubliez pas de cliquer sur le bouton « Sauvegarder » (en bas à droite) lorsque vous avez introduits tous les animaux faisant partie de ce groupe parental. Vous pouvez sauvegarder chaque fois que vous faites des modifications et revenir par après si vous le souhaitez.



Une fois votre groupe parental finalisé, vous choisissez ensuite sous l'onglet « Dossiers » et le sous-onglet « Nouvelle Demande » le document « Déclaration d'élevage ». Vous devez faire à présent une déclaration d'élevage pour transmettre au service les références (numéro de certificat et numéro de la bague fermée ou du microchip) de votre couple parental ou stock parental ainsi que le numéro de la bague fermée ou du microchip des jeunes ainsi que leur date de naissance et sexe (si connu). Vous choisissez un des groupes parentaux que vous avez enregistré sous « Elevage ». Les données des animaux reproducteurs de ce groupe apparaissent directement sur l'écran.

Déclaration d'élevage

Numéro de la demande: **DOB171665**

Numéro du document:

Statut: **Draft**

Stock parental

*Sélectionnez un couple/groupe parental existant: Juin 2018 : 1 Mâle(s) and 1 Femelle(s)

Mâle / Femelle

Gender	Scientific name	Identification type	Identification num	Cites certificate	Birth date
Femelle	Tyto alba	Bague fermée	AOB 67543 X 14 003	2014/BE2566666/CE	-
Mâle	Tyto alba	Bague fermée	ABAP FV099 15 002	2015/BE255555/CE	-

Show all

Plus bas sur ce même écran vous enregistrer les jeunes issus de votre couple ou de votre stock parental pour lesquels vous demandez des certificats. Vous mentionnez tout d'abord le nombre de jeunes dans la case « Total # », puis le nom scientifique des jeunes (qui peut être un nom d'hybride). Lorsque vous ne connaissez pas avec précision la date de naissance du jeune vous pouvez mentionner par défaut le premier du jour du mois de naissance.

S'il y a plusieurs jeunes, il est plus rapide de travailler en faisant une copie de la 1ère rangée (cliquez sur « copier première ligne ») et d'y apporter les adaptations nécessaires.

Attention, les numéros de bague fermée de ou des oiseaux doivent être introduites dans le système suivant un ordre particulier : ex. code de la fédération, code de l'éleveur, année, diamètre de la bague, numéro unique. Vous devez mentionner cette information en lettres capitales, respecter les espaces prévus et surtout communiquer le numéro de bague au complet et en suivant l'ordre correct. **Vous trouvez en fin de document la séquence des numéros de bague par fédération.**

Descendants

Total # :

*Nom scientifique :

Nom commun de l'espèce :

*Sexe	*Date de naissance	Type d'identification	Info d'identification
✘ <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

row(s) 1 - 1 of 1

Enfin, indiquez à quelle adresse les animaux se trouvent en choisissant une adresse parmi votre liste.

*Choisissez une de vos adresses:

Nom : Vanden Bloock Anne

Rue :

Numéro : Boîte :

Code postal : Ville :

Pays :

Remarques :

Une fois que vous avez terminé votre déclaration de l'élevage, vous appuyez sur la touche « soumettre » au bas de l'écran afin de transmettre effectivement votre déclaration d'élevage au service.

Attention : pour que votre déclaration d'élevage soit acceptée par le service, il faut que les certificats originaux de tous les animaux de votre couple/stock parental aient été vus par le service. Si c'est la première fois que vous demandez des certificats européens pour des jeunes issus de ce groupe parental, veuillez transmettre au service par courrier postal (de préférence recommandé) les certificats originaux de ce groupe parental en nous mentionnant le numéro de votre déclaration d'élevage (DOBxxx). Les certificats originaux de votre groupe parental vous seront renvoyés avec les certificats pour les jeunes. Par mesure de précaution, faites toujours une photocopie des certificats originaux avant de nous les envoyer.

Etape 3

Lorsque votre déclaration d'élevage a été soumise au service, vous pouvez demander des certificats pour les jeunes. Vous choisissez alors dans « nouvelle demande » le document « certificat européen ».

Dossiers **Compte**

Dossiers **Nouvelle demande** Panier (0)

Vous trouverez ci-dessous une liste de spécimens pour lesquels une DÉCLARATION D'ÉLEVAGE a été introduite dans le passé. Cliquez sur l'icône à côté du spécimen pour lequel vous voulez faire une demande de certificat. Si vous souhaitez commencer avec un formulaire de demande vide, cliquez sur le bouton "Demande pour nouveau spécimen".

&LABEL_BTN_IR_ACTIONS;

	Numéro de la demande	Numéro du document	Date de création	Nom scientifique	Type d'identification	Info d'identification	Date de naissance	Sexe
	DOB36203	2015/BE06119/DB	11/09/2015	Amazona auropalliata	Bague fermée	AOC 4454 018 15 018	10/06/2015	Inconnu

DEMANDE POUR UN CERTIFICAT EUROPEEN

Numéro de la demande: EUC38989

Statut: **Draft**

TITULAIRE

*Choisissez une de vos adresses:

Nom Vanden Bloock Anne

Rue

Numéro Boîte

Code postal Ville

Etat/Province/Région/...

Pays

Choisissez l'adresse qui doit figurer sur le certificat.

LIVRAISON

*Voulez-vous venir retirer votre document auprès de notre bureau à Bruxelles? Oui Non

Choisissez si vous venez prendre votre certificat auprès de notre service ou si vous préférez qu'on vous l'envoie par courrier postal.

Dans le schéma suivant, vous serez guidé pas à pas pour compléter au mieux votre demande de certificat. Seules les cases pour lesquelles une information est donnée doivent être remplies. Les cases sans information peuvent restées vides.

CERTIFICAT

- Certificat d'acquisition légale
***Type de certificat** Certificat d'activités commerciales
 Certificate pour le transport des specimens vivants

Type de certificat – vous choisissez
« certificat d'activités commerciales »

***Nom scientifique** Amazona auropalliata
Nom commun de l'espèce Amazone à nuque d'or
Annexe CITES I
Annexe UE A

Masse nette kg
Quantité ▼

***Source** ▼

Source : vous choisissez C (captive-bred) pour animal élevé en captivité

***Pays d'origine** Belgique ▼

Numéro du Certificat/Permis

Date de délivrance

Etat membre importateur ▼

Numéro du document

Date de délivrance

***Code** LIV ▼

Code : choisissez "LIV" (animal vivant)

Date de naissance

Sexe Inconnu ▼

Type d'identification Bague fermée ▼

Info d'identification AOC 4454 018 15 018

Information supplémentaire

Information supplémentaire : il vous est possible de communiquer dans cette case des renseignements sur le jeune qui n'ont pas encore été transmis (ex. mention d'un deuxième marquage si existant, etc.)

Ce certificat remplace le certificate précédent

ORIGINE DU / DES SPECIMEN(S)

Il est certifié par la présente que les spécimens décrits ci-dessus:

- a) ont été prélevés dans leur milieu naturel conformément à la législation en vigueur
- b) sont des spécimens abandonnés ou échappés qui ont été retrouvés conformément à la législation en vigueur
- c) sont des spécimens nés et élevés en captivité ou reproduits artificiellement
- d) ont été acquis dans l'Union ou y ont été introduits conformément aux dispositions du règlement (CE) n° 338/97 du Conseil
- e) ont été acquis dans l'Union ou y ont été introduits avant le 1er juin 1997 conformément au règlement (CEE) n° 3621/70
- f) ont été acquis dans l'Union ou y ont été introduits avant le 1er janvier 1984 conformément aux dispositions de la Directive 76/609/CEE
- g) ont été acquis dans l'État membre de délivrance ou y ont été introduits avant que les dispositions des règlements (CE) n° 338/97 et (CE) n° 863/2006 ne soient entrées en vigueur

Origine du/des spécimen(s) : Cochez « c » car il s'agit d'un spécimen élevé en captivité

OBJET DU / DES SPECIMEN(S)

Le présent document:

- a) confirme qu'un spécimen destiné à être (ré)exporté a été acquis conformément à la législation en vigueur
- b) exempte, en cas de vente, les spécimens inscrits à l'annexe A des interdictions d'activités commerciales formulées dans l'annexe A des règlements (CE) n° 338/97 et (CE) n° 863/2006
- c) exempte, en cas d'exposition au public sans vente, les spécimens inscrits à l'Annexe A des interdictions d'activités commerciales formulées dans l'annexe A des règlements (CE) n° 338/97 et (CE) n° 863/2006
- d) permet l'utilisation des spécimens pour faire progresser la science, ou à des fins d'élevage, de reproduction, de recherche
- e) autorise la circulation dans l'Union d'un spécimen vivant inscrit à l'annexe A à partir de l'emplacement indiqué dans l'annexe A des règlements (CE) n° 338/97 et (CE) n° 863/2006

Objet du/des spécimen(s) : Cochez « b » car ce certificat déroge à l'interdiction des activités commerciales.

Remarques

Remarques

Remarques : Cet espace vous permet de transmettre des informations au service afin de permettre à celui-ci de mieux traiter votre demande. Ce que vous mentionnez dans cet espace n'apparaîtra pas sur votre certificat.

Merci de nous fournir le certificat original ou la Déclaration de l'élevage ou l'Attestation d'acquisition.

Cette remarque qui figure tout en bas du formulaire n'a pas lieu d'être s'il s'agit d'un jeune pour lequel une déclaration d'élevage a été introduite et approuvée par notre service.

Vous pouvez à tout moment sauvegarder votre demande et y opérer par après des modifications.

Lorsque votre demande est prête vous l'ajoutez à votre panier. Vous pouvez alors faire une nouvelle demande de certificat européen en choisissant le deuxième jeune sur la liste des descendants de votre déclaration d'élevage. Vous répétez alors toutes les opérations mentionnées dans l'étape 3.

Pour procéder au paiement de vos demandes (seules les demandes payées seront traitées par le service) vous accéder à votre panier et choisissez la touche « checkout » et suivez les instructions pour le paiement. Attention : à ce stade vous ne pouvez plus apporter aucun changement à vos demandes.

Séquence des numéros de bague par fédération.

Veillez respecter l'ordre et les espaces indiqués !

Fédération AOB (Association Ornithologique Belge)

Ex. *AOB EK 037 18 U 180*

AOB : sigle de la fédération

EK 037 : code d'éleveur (respecter l'espace entre les deux lettres et les trois chiffres)

18 : indique l'année

U : lettre qui indique le diamètre de la bague

180 : numéro de la bague (2 ou 3 chiffres)

Fédération AO (Aviornis International)

Ex. *AO 1234 17 123 B6.5*

AO : sigle de la fédération

1234 : code de l'éleveur (4 chiffres)

17 : indique l'année (de travers sur la baque)

123 : numéro de la bague

B : Belgique

6.5 : diamètre de la bague (en mm)

Koninklijke Belgische Ornithologische Federatie

Ex. *BOF 123 456 N 11 001* (ancien) ou *BOF AF 177 16.0 17 015* (nouveau)

BOF : sigle de la fédération

123 456 : code de l'éleveur (2 x 3 chiffres) (ancien) **OU** ex *AF 177* : numéro d'éleveur (2 lettres suivies de 3 chiffres) (nouveau)

N : lettre qui indique le diamètre de la bague (ancien) **OU** ex. *16.0* : diamètre de la bague en mm (nouveau)

11 : indique l'année

001 : numéro de la bague

Groupes de travail oiseaux européens de la fédération BOF : mention du sigle € dans la bague

Ex BOF € AD 588 22.0 17 001

Fédération “Kweekgroepen Europese Vogels”

Ex. KEV OV002 3.8 17 014

KEV : sigle de la fédération

OV002 : code de l'éleveur (2 lettres suivies de 3 chiffres)

3.8 : diamètre intérieur de la bague (mm) Remarque : avant 2010 le diamètre était indiqué par une lettre

17 : indique l'année

014 : numéro de la bague.

«Belgische Vereniging voor Parkieten » ou “Association Belge des Amateurs de perruches et de perroquets »

Ex. BVP VD068 10.0 17 011

BVP : sigle de la fédération ou ABAP pour les membres francophones

VD068 : code de l'éleveur (2 lettres suivies de 3 chiffres)

10.0 : diamètre de la bague (mm)

17 : indique l'année

011 : numéro de la bague

Remarque : Les anciennes bagues de cette fédération ne mentionnent pas le diamètre des bagues.

West-Vlaamse Parkietenclub WPC

Ex. *WPC V747 11.0 17 004*

WPC : sigle de la fédération

C174 : code de l'éleveur (1 ou 2 lettres suivies de 3 ou 4 chiffres)

11.0 : diamètre en mm (peut consister aussi en une lettre)

17 : indique l'année

004 : numéro de la bague

Limburgse Parkieten Club

Ex. *LPC 255 5.0 17 001*

LPC : sigle de la fédération

255 : code de l'éleveur (3 chiffres)

5.0 : diamètre de la bague (mm)

17 : indique l'année

001 : numéro de la bague

Remarque : les deux dernières séquences peuvent être inversées sur les bagues plus anciennes.

Entente Européenne ou Europese Entente

Ex. *EE B 16 09 C 655*

EE : sigle de la fédération

B : Belgique

16 : diamètre de la bague (mm)

09 : indique l'année

C : catégorie d'animaux (peut être 2 lettres également)

655 : numéro de la bague

Association des Fauconniers Belges « Club Marie de Bourgogne »

Ex. *CMB PM02 BE17*

CMB : sigle de la fédération

PM : initiales de l'élèveur

02 : numéro de la bague

BE : Belgique

17 : indique l'année

13 : diamètre intérieur de la bague (en mm)